

REPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

EXTRAIT DU REGISTRE DES

Délibérations du Comité syndical

SEANCE DU 21 MARS 2019

OBJET:

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-et-un mars 2019, les membres du Comité syndical du Syndicat mixte ouvert, dénommé « Etablissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs », convoqués par son Président, M. Frédéric MOLOSSI, le 08 mars 2019, se sont réunis à 14h30 au siège de l'Etablissement sis 12 rue Villiot à PARIS 12è.

REVISION STATUTAIRE -ADHESION DE LA COMMUNAUTE

Au titre du Conseil de Paris :

Etaient présents :

D'AGGLOMERATION DU

Mmes Célia BLAUEL et Annick OLIVIER

PAYS DE MEAUX ET DE

Au titre du Conseil départemental des Hauts-de-Seine :

LA REGION GRAND EST

MM. Denis LARGHERO et Gabriel MASSOU

AU SYNDICAT MIXTE **EPTB SEINE GRANDS**

Au titre du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis :

LACS

MM. Belaïde BEDREDDINE et Frédéric MOLOSSI

Au titre du Conseil départemental du Val-de-Marne :

M. Pierre BELL-LLOCH, Mme Chantal DURAND, M. Christian METAIRIE

Au titre de Troyes Champagne Métropole : MM. Jean-Pierre ABEL et Jean-Michel VIART

Nombre des membres composant le Comité syndical......27

Au titre de de la Communauté de Saint Dizier Der et Blaise :

M. Laurent GOUVERNEUR

Présents à la

MM. Pierre AURIACOMBE, David BELLIARD, Jean-Michel BLUTEAU et Nicolas BONNET-OULALDJ, Mme Colombe BROSSEL, M. Daniel COURTES et Mmes Mmes Anne-Christine LANG (démissionnaire), Valérie NAHMIAS et Anne-Constance ONGHENA, MM. Patrick TREMEGE et François VAUGLIN

Représentés

par mandat...... 9 Avaient donné pouvoir de voter en son nom :

M. Pierre AURIACOMBE à M. Jean-Pierre ABEL Absents....... M. David BELLIARD à M. Christian METAIRIE

M. Nicolas BONNET-OULALDJ à M. Gabriel MASSOU

M. Daniel COURTES à M. Denis I ARGHERO

M. Daniel GUERIN à M. Pierre BELL-LLOCH Mme Halima JEMNI à Mme Annick OLIVIER

M. Bertrand KERN à M. Frédéric MOLOSSI

Mme Valérie NAHMIAS à M. Jean-Michel VIART

M. François VAUGLIN à Mme Célia BLAUEL

La majorité des membres étant présente, Mme Chantal DURAND a été désignée pour assurer les fonctions de Secrétaire de séance, qu'il a accepté.

M. Valéry MOLET, Directeur général des services, lui a été adjoint à titre d'auxiliaire.

COMITE SYNDICAL SEANCE DU 21 MARS 2019

OBJET: REVISION STATUTAIRE - ADHESION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE MEAUX ET DE LA REGION GRAND EST AU SYNDICAT MIXTE EPTB SEINE GRANDS LACS

Le Comité syndical,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU les statuts du Syndicat mixte EPTB Seine Grands Lacs ;

VU le rapport de présentation SGL n° 2019/05 de M. le Président en date du 8 mars 2019 ;

CONSIDERANT les attentes formulées par la Communauté d'agglomération du Pays de Meaux, en tant qu'Etablissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre du bassin amont de la Seine, reconnu « Territoire à risque important d'inondation » (TRI), pour adhérer au syndicat mixte EPTB Seine Grands Lacs ;

CONSIDERANT la volonté exprimée par la Région Grand Est d'adhérer au syndicat mixte EPTB Seine Grands Lacs, selon la démarche similaire à celle déjà engagée d'adhérer à l'ensemble des EPTB présents sur son territoire ;

CONSIDERANT la nécessité de mettre en adéquation les statuts du syndicat mixte pour permettre l'adhésion de ces deux collectivités territoriales situées à l'intérieur du périmètre d'intervention du syndicat mixte EPTB Seine Grands Lacs;

CONSIDERANT que conformément à l'article 17 des statuts, les modifications statutaires relatives à la gouvernance, à l'objet, aux compétences, aux missions ainsi qu'aux modalités de financement de l'EPTB, sont adoptées par le Comité syndical à la majorité des deux tiers de ses membres, présents ou représentés;

Après en avoir délibéré,

Par 13 voix POUR,

6 voix CONTRE (Mmes Célia BLAUEL, Halima JEMNI et Annick OLIVIER, MM. David BELIARD, Christian METAIRIE et François VAUGLIN),

Le Président.

Frédéric MOLOSSI Vice-président du Conseil départemental

de la Seine-Saint-Denis

2 ABSTENTIONS (MM. Pierre BELL-LLOCH et Daniel GUERIN)

Article unique: REJETTE la révision statutaire proposée, permettant l'adhésion de la Communauté d'agglomération du Pays de Meaux et la Région Grand Est au syndicat mixte EPTB Seine Grands Lacs.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

075-200075224-20190321-2019-03-05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2019 Affichage : 26/03/2019

Pour l'autorité compétente par délégation

Chef du service secrétariat général

Caroline CARLIER